

Monsieur,

Je vous adresse ci-jointe, la première partie de mes observations, communiquées aux Ministres relativement au mémoire de M. Stuart, qui sert de suite aux remarques préliminaires dont je vous ai envoyé copie par le Paquet du seize de ce mois. Je vous ai déjà mandé, qu'il avait été absolument impossible de vous envoyer d'autres renseignemens détaillés sur cet objet comme sur beaucoup d'autres. La nécessité de me livrer à-peu-près exclusivement au travail ces observations exigeaient dans les momens d'intervalle que me laissaient les soins des autres objets dont je me trouvais chargé par l'Assemblée, m'a aussi mis hors d'état de vous rendre un compte exact et journalier de toutes mes opérations et de mes démarches. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que j'espérais que l'Assemblée verrait ultérieurement que je n'avais pas manqué de faire tout ce qui dépendait de moi pour avancer les intérêts confiés à mes soins, et qu'ils n'ont point été négligés.

L'Assemblée verra aussi que la Pétition à la Chambre des Lords, relative aux Griefs avait été présentée par le Marquis de Landsdown.

Plusieurs raisons dont un exposé ici serait inutile, avaient successivement fait différer la présentation de la Pétition de l'Assemblée à la Chambre des Communes. Enfin elle a été présentée par M. Labouchère, le 14 de ce mois, jour auquel M. Hume en a aussi présenté une du Haut-Canada. Le premier a fait à cette occasion un discours long et éloquent, dans lequel il a discuté successivement tous les différens sujets de plaintes de l'Assemblée du Bas-Canada, reconnu en même tems ce que l'administration actuelle et celle qui l'avait immédiatement précédé avait fait pour y porter remède, et engagé les Ministres à continuer de se rendre aux vœux d'un peuple qui avait bien mérité de la Mère-Patrie, et dont les demandes étaient fondées sur la justice.

L'Assemblée devra partager le regret que j'ai éprouvé en apprenant que les stenographes qui rendent ordinairement compte au Public des Débats Parlementaires n'aient pas pu rendre les discours des Membres qui ont parlé lors de la présentation de cette Pétition. Il est vrai que c'est une chose extrêmement difficile dans ces occasions, sur des objets auxquels on est si souvent étranger, et sur des faits ou des considérations dont la nature et le but, les rapports enfin, doivent nécessairement échapper à ceux qui manquent de connaissances positives et locales.

Ce que je dois dire au moins, ces que les sentimens mis au jour par ceux qui ont successivement fait part à la Chambre des Communes de leurs observations sur les différens objets sur lesquels M. Labouchère avait appelé l'attention de la Chambre, ceux que le Lord Howick en particulier a exprimés, étaient de nature à inspirer à la fois aux Habitans de la Province, la confiance, je ne dirai pas seulement en général dans les Membres de la Chambre, mais en particulier dans ceux de l'administration dont les discours respiration également les sentimens de la bienveillance, ceux d'une exacte justice envers nous. Ayant été présent à cette discussion, je croirais manquer moi-même à la justice, comme un devoir impérieusement commandé par la reconnaissance, si je ne faisais part à l'Assemblée de la profonde impression qu'elle a laissé dans mon âme, et qui aurait été partagée par tous ceux des Habitans du Canada, qui auraient, comme je l'ai fait dans cette

B

occasion,